

Souscripteur(suite)

Personne Politiquement Exposée

Exercez-vous ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ? ⁽²⁾

OUI NON

Pays d'exercice _____

Fonction _____

Si fin de fonction inférieure à 1 an, date de fin | | | | | | | |

Êtes-vous proche d'une Personne Politiquement Exposée (PPE), en tant que membre direct de la famille ou en tant que personne étroitement associée à une PPE? ⁽²⁾

OUI NON

Si oui : Quelle fonction ? _____

Dans quel pays ? _____

Nom et Prénom de la Personne politiquement exposée _____

Quel est le lien avec le Souscripteur ? _____

Si une réponse positive est apportée à l'une des questions ci-dessus, un justificatif sur l'origine des fonds devra être joint au Bulletin.

⁽²⁾ Merci de vous reporter au document « Pièces nécessaires à la souscription » dans lequel figure la Définition des personnes politiquement exposées (PPE).

Co-Souscripteur*(suite)

Exercez-vous ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ? ⁽²⁾

OUI NON

Pays d'exercice _____

Fonction _____

Si fin de fonction inférieure à 1 an, date de fin | | | | | | | |

Êtes-vous proche d'une Personne Politiquement Exposée (PPE), en tant que membre direct de la famille ou en tant que personne étroitement associée à une PPE? ⁽²⁾

OUI NON

Si oui : Quelle fonction ? _____

Dans quel pays ? _____

Nom et Prénom de la Personne politiquement exposée _____

Quel est le lien avec le Souscripteur ? _____

Si une réponse positive est apportée à l'une des questions ci-dessus, un justificatif sur l'origine des fonds devra être joint au Bulletin.

Versement(s) libre(s)

Chaque mode de gestion est exclusif l'un de l'autre.

Les fonds en euros Eurossima et Netissima ne sont pas accessibles dans le cadre de la fiscalité PEA.

Dans le cadre de la **Gestion libre** j'effectue un versement libre de _____ € (minimum 500 euros) à investir selon la répartition ci-après :

Libellé(s) du(des) Support(s) à investir	Code(s) ISIN	Montant (Minimum 50 € par support)
Fonds en euros Eurossima		_____ € ou % ^(*)
Fonds en euros Netissima **		_____ € ou % ^(*)
_____		_____ € ou % ^(*)
_____		_____ € ou % ^(*)
_____		_____ € ou % ^(*)
_____		_____ € ou % ^(*)
_____		_____ € ou % ^(*)
_____		_____ € ou % ^(*)
	Total	_____ € ou % ^(*)

* Rayer la mention inutile

** 30 % minimum du montant doit être investi sur des supports en unités de compte

Dans le cadre de la **Gestion pilotée**, j'effectue un versement libre de _____ € (minimum 500 euros)

Dans le cadre de la fiscalité PEA, seule l'orientation de gestion avec le conseil de Rothschild AM est accessible.

• sur une seule des orientations suivantes ⁽³⁾ (minimum de 500 € sur l'orientation de gestion) :

- DNCA Finance : Profil « DNCA Diversifié équilibre »
- Rothschild AM : Profil « Dynamique »
- Sycamore AM : Profil « Sycamore Gestion Durable Diversifié »
- Amiral Gestion : Profil « Amiral Flexible » Profil « Amiral Actions »
- Active Asset Allocation : Profil « AAA - Modéré » Profil « AAA - Tonique » Profil « AAA - Offensif »
- Carmignac : Profil « Objectif Défensif » Profil « Objectif Équilibré » Profil « Offensif »

⁽³⁾ Si une de ces orientations de gestion n'est pas décrite dans la Note d'information valant Conditions générales de votre contrat, vous devez au préalable consulter l'Avenant à la Note d'information valant Conditions générales de décembre 2018 et remplir le Bulletin d'accès à la gestion pilotée Carmignac, Sycamore AM, Amiral Gestion et Active Asset Allocation.

Numéro de contrat _____

Nom du Souscripteur _____

Prénom du Souscripteur _____

Date de naissance | | | | | | | |

Nom du Co-Souscripteur _____

Prénom du Co-Souscripteur _____

Date de naissance | | | | | | | |

Paraphe(s)

Ce feuillet fait partie intégrante d'un ensemble de 5 pages dont la 5^{ème} comporte la (les) signature(s) du (des) Souscripteur(s). L'ensemble du document a été réalisé et complété en une version, imprimée et remise en trois exemplaires identiques.



* 0 1 0 8 1 *

1^{er} exemplaire : Assureur - 2^{ème} exemplaire : mes-placements.fr - 3^{ème} exemplaire : Souscripteur/Co-Souscripteur

Versement(s) libre(s)

et/ou

- sur le fonds en euros Eurossima ⁽⁴⁾ : _____ €

et/ou

- sur le(s) support(s) nécessitant la signature d'un avenant d'investissement spécifique ⁽³⁾ :

Libellé(s) du(des) Support(s) à investir	Code(s) ISIN	Montant
_____	_____	_____ €
_____	_____	_____ €
_____	_____	_____ €
Total⁽¹⁺²⁺³⁾		_____ €

⁽⁴⁾ Non accessible dans le cadre de la Gestion pilotée Carmignac ; 70 % maximum du montant total peut être investis sur le fonds Eurossima.

Versements libres programmés

Les versements libres programmés sont compatibles avec les options : Arbitrages programmés et Sécurisation des plus-values

Je joins mon RIB ou RICE et les documents nécessaires à la mise en place des prélèvements automatiques dûment remplis dont le mandat de prélèvement.

Périodicité et montant du versement :

- Mensuelle : _____ € (minimum 100 euros), soit un montant annualisé de _____ €
- Trimestrielle : _____ € (minimum 300 euros), soit un montant annualisé de _____ €
- Semestrielle : _____ € (minimum 500 euros), soit un montant annualisé de _____ €
- Annuelle : _____ € (minimum 500 euros).

- Dans le cadre de la **Gestion libre**, je choisis les supports d'investissement :

Libellé(s) du(des) Support(s) à investir	Code(s) ISIN	Répartition (Minimum 50 € par support)
Fonds en euros Eurossima	_____	_____ € ou % ^(*)
Fonds en euros Netissima (**)	_____	_____ € ou % ^(*)
_____	_____	_____ € ou % ^(*)
_____	_____	_____ € ou % ^(*)
_____	_____	_____ € ou % ^(*)
_____	_____	_____ € ou % ^(*)
_____	_____	_____ € ou % ^(*)
Total		_____ € ou % ^(*)

^(*) Rayer la mention inutile

^(**) 30 % minimum du montant doit être investi sur les supports en unités de compte.

- Dans le cadre de la **Gestion pilotée**, l'intégralité de mes versements libres programmés sera investie sur mon orientation de gestion.

- Je modifie mes versements libres programmés :

- Nouveau montant _____ €
- Nouvelle périodicité : mensuelle trimestrielle semestrielle annuelle
- Nouvelle répartition (J'indique la nouvelle répartition dans le tableau ci-avant).

- Je mets fin à mes versements libres programmés.

Mode de règlement :

Tout versement en espèces est exclu.

- Par prélèvement (joindre un RIB ou un RICE et le mandat de prélèvement dûment rempli et signé).
- Par virement (joindre obligatoirement une copie de l'avis d'exécution de virement et un RIB ou RICE) sur le compte de Generali Vie ouvert dans les livres de la Société Générale IBAN FR76 - 3000 - 3033 - 9100 - 0500 - 1332 - 716 BIC SOGEFRPP.
- Par chèque ci-joint n° _____ établi exclusivement à l'ordre de Generali Vie et tiré sur le compte ouvert auprès de la banque _____

Numéro de contrat _____
 Nom du Souscripteur _____
 Prénom du Souscripteur _____
 Date de naissance _____

Nom du Co-Souscripteur _____
 Prénom du Co-Souscripteur _____
 Date de naissance _____

Paraphe(s)

Ce feuillet fait partie intégrante d'un ensemble de 5 pages dont la 5^{ème} comporte la (les) signature(s) du (des) Souscripteur(s). L'ensemble du document a été réalisé et complété en une version, imprimée et remise en trois exemplaires identiques.



* 0 1 0 8 1 *

1^{er} exemplaire : Assureur - 2^{ème} exemplaire : mes-placements.fr - 3^{ème} exemplaire : Souscripteur/Co-Souscripteur

Signature(s)

Information sur la protection des données personnelles

Les données à caractère personnel recueillies dans le cadre de cette opération font l'objet d'un traitement dont le responsable est Generali Vie. Le traitement des données a pour finalité de satisfaire à la demande du Souscripteur et de permettre la réalisation de mesures précontractuelles, d'actes de souscription, de gestion et d'exécution ultérieure du contrat y compris de profilage. A ce titre, elles pourront être utilisées à des fins de recouvrement, d'exercice des recours et de gestion des réclamations et contentieux, d'examen, d'appréciation, de contrôle et de surveillance du risque. Ces traitements ont comme base juridique l'exécution du contrat ou de mesures précontractuelles. Ces informations auront également pour finalité la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ainsi que le respect des obligations légales, réglementaires et administratives. Ces traitements ont pour base juridique le respect des obligations légales.

Ces informations pourront également permettre la lutte contre la fraude à l'assurance et à des fins d'études statistiques et actuarielles. Ces traitements ont comme base juridique l'intérêt légitime.

Dans les conditions prévues par la réglementation :

Le Souscripteur dispose du droit de prendre connaissance des informations le concernant et le cas échéant de demander à les corriger notamment en cas de changement de situation.

Le Souscripteur dispose du droit de demander d'effacer ou de limiter l'utilisation de ses données notamment lorsque ces dernières ne sont plus nécessaires.

Le Souscripteur dispose du droit de définir des directives relatives au sort de ses données personnelles en cas de décès.

Enfin, le Souscripteur peut récupérer les données qu'il a fournies à l'Assureur lorsque ces dernières sont nécessaires au contrat ou lorsque le Souscripteur a consenti à l'utilisation de ces données.

Le Souscripteur peut s'opposer à l'utilisation de ses données personnelles notamment concernant la prospection commerciale.

Le Souscripteur peut exercer ces droits sur simple demande après avoir fourni une preuve de son identité à l'adresse suivante : Generali Vie - Conformité - Délégué à la protection des données personnelles - TSA 70100 - 75309 Paris Cedex 09 ou à l'adresse électronique : droitdaces@generali.fr.

L'exercice de ces droits est susceptible de rendre impossible l'exécution du contrat, dès lors que ces données participent du consentement des parties.

Pour plus d'informations sur le traitement des données du Souscripteur et sur ses droits, Generali Vie l'invite à consulter l'annexe 1 « Information sur le traitement de vos données personnelles » figurant dans la Note d'information valant Conditions générales du contrat ou sur le site www.generali.fr/donnees-personnelles/information-clientsEP

Le Souscripteur peut exercer son droit d'accès auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés - 3 place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07 dans le cadre des données recueillies pour satisfaire aux obligations des articles L561-5 et L561-6 du Code monétaire et financier dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Le Souscripteur peut exercer son droit d'accès auprès du Centre des Impôts dont dépend son domicile s'agissant des informations à caractère personnel liées à son contrat transmises par l'Assureur à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) pour alimenter le fichier des contrats d'assurance vie (FICOVIE) en application de l'article 1649 ter du Code général des impôts, le Souscripteur dispose d'un droit de rectification de ces informations auprès de l'Assureur.

Si le Souscripteur ne souhaite pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique de la part d'un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle préexistante, il peut s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur le site internet www.bloctel.gouv.fr ou par courrier auprès de l'organisme OPPOSETEL, à l'adresse suivante : Société Opposetel - Service Bloctel - 6 rue Nicolas Siret - 10000 Troyes.

Fait à _____ ,
le | | | | | | | |

Souscripteur

Co-Souscripteur

Bulletin à retourner signé à :
mes-placements.fr
Finance Sélection
Autorisation 41741
75789 Paris Cedex 16

Numéro de contrat _____
Nom du Souscripteur _____
Prénom du Souscripteur _____
Date de naissance | | | | | | | |

Nom du Co-Souscripteur _____
Prénom du Co-Souscripteur _____
Date de naissance | | | | | | | |

**Ce feuillet fait partie intégrante d'un ensemble de 5 pages
dont la 5^{ème} comporte la (les) signature(s) du (des) Souscripteur(s).
L'ensemble du document a été réalisé et complété en une version,
imprimée et remise en trois exemplaires identiques.**



* 0 1 0 8 1 *

1^{er} exemplaire : Assureur - 2^{ème} exemplaire : mes-placements.fr - 3^{ème} exemplaire : Souscripteur/Co-Souscripteur

La participation aux bénéfices au titre des montants investis sur le fonds, pour chaque contrat/adhésion, est égale au produit du taux de participation aux bénéfices multiplié par la provision mathématique du contrat/de l'adhésion sur ce fonds, en tenant compte de la durée de présence des sommes sur le fonds au titre de l'exercice. La participation aux bénéfices vient augmenter la valeur atteinte sur ce fonds et est alors définitivement acquise au contrat/à l'adhésion. Elle sera, elle-même, revalorisée dans les mêmes conditions que les versements effectués sur le contrat/l'adhésion.

La valeur atteinte par le contrat/l'adhésion sur le fonds en euros Netissima est calculée quotidiennement, en intérêts composés. La participation aux bénéfices annuelle est versée sur le contrat en date de valeur du 31 décembre de chaque exercice, y compris pour les sommes rachetées ou arbitrées en cours d'année, sous réserve que le contrat/l'adhésion soit toujours en cours au 1^{er} janvier suivant.

En cas de dénouement du contrat/de l'adhésion (par rachat total, décès* ou terme) dans l'année en cours, seul le taux minimum garanti annoncé en début d'année sera attribué *pro rata temporis* du 1^{er} janvier de l'année jusqu'à la date de dénouement du contrat/de l'adhésion.

Des frais de gestion sur le fonds en euros tels que définis dans l'encadré « DISPOSITIONS ESSENTIELLES DU CONTRAT », en ce compris l'éventuelle participation aux bénéfices, sont prélevés en date de valeur du 31 décembre de chaque exercice selon un calcul *pro rata temporis* tenant compte des investissements et désinvestissements effectués lors de cet exercice.

En outre, en cas de désinvestissement total du fonds en euros en cours d'année, des frais de gestion de la valeur atteinte sur le fonds en euros tels que définis dans l'encadré « DISPOSITIONS ESSENTIELLES DU CONTRAT » sont également prélevés *pro rata temporis*, lors de ce désinvestissement. »

* pour les contrats d'assurance vie uniquement.

Les autres dispositions de cet article demeurent inchangées.

Article VI - Revalorisation du capital en cas de décès de l'Assuré

(pour les contrats d'assurance vie uniquement)

L'article « Revalorisation du capital en cas de décès » est ajouté ou modifié selon qu'il figure ou non dans la Note/Notice d'information valant Conditions générales de votre contrat comme suit :

« En cas de décès de l'Assuré en cours de vie du contrat/de l'adhésion, les sommes investies sur le(s) fonds en euros ainsi que sur les supports en unités de compte à la date du décès de l'Assuré continuent de valoriser selon les conditions prévues à l'article « Attribution des Bénéfices » ou « Participation des bénéfices » jusqu'à la date de valorisation indiquée à l'article « Dates de valeur. »

En conséquence, la valeur des supports en unités de compte continue à fluctuer à la hausse et à la baisse compte tenu des variations des marchés financiers. »

Article VII - Règlement des capitaux

Le fonds en euros Netissima est éligible aux rachats partiels et aux rachats partiels programmés dans les mêmes conditions que celles du fonds en euros déjà présent dans votre contrat/adhésion comme indiqué à l'article « Règlement des capitaux » de la Note/Notice d'information valant Conditions générales de votre/du contrat.

En cas de rachat partiel ou de rachat partiel programmé, à défaut de toute indication du client, le rachat s'effectue en priorité sur le fonds en euros Eurossima, puis sur le fonds en euros Netissima et enfin, sur le support en unités de compte le plus représenté à la date du rachat, et ainsi de suite.

Article VIII - Calcul des prestations (rachat total - terme - décès*)

* Le décès concerne uniquement les contrats d'assurance vie.

À l'article « Calcul des prestations » de la Note/Notice d'information valant Conditions générales de votre/du contrat, le paragraphe concernant le(s) fonds en euros est modifié comme suit :

« Fonds en euros

La valeur atteinte calculée en cours d'année est égale à la provision mathématique du contrat/de l'adhésion au 1^{er} janvier de l'année en cours, augmentée des investissements nets et/ou diminuée des désinvestissements bruts réalisés sur le contrat/l'adhésion au cours de l'année.

Cette valeur atteinte est calculée en intérêts composés, sur la base du (des) taux minimum(s) garanti(s) annoncé(s) au début de l'année, au prorata du temps écoulé depuis le 1^{er} janvier précédant la demande de rachat total ou la survenance du terme ou la demande de règlement du capital décès* accompagnée de l'intégralité des pièces nécessaires.

Le calcul de la valeur atteinte dépend de la date de valeur appliquée à l'acte de gestion sur les fonds en euros, telle que définie à l'article « Dates de valeur ». »

Les autres dispositions de cet article demeurent inchangées.

Annexe - Options garanties de prévoyance

(pour les contrats d'assurance vie uniquement)

À l'Annexe « OPTIONS GARANTIES DE PRÉVOYANCE » de la Note/Notice d'information valant Conditions générales de votre/du contrat d'assurance vie :

Le terme « le fonds en euros » ou « le fonds Eurossima » est remplacé par le terme « le(s) fonds en euros ».

Le second paragraphe de l'article « Tarif » est modifié pour les différentes garanties comme suit :

« Si le montant de la prime est supérieur ou égal à un seuil mensuel fixé pour l'année en cours à 15 euros, la prime mensuelle est prélevée à terme échu le dernier jour du mois en priorité sur la valeur atteinte de votre contrat/adhésion sur le fonds en euros d'origine, puis éventuellement par diminution du support en unités de compte le plus représenté et ainsi de suite, et enfin sur le fonds en euros Netissima. »

Les autres dispositions de cette annexe restent inchangées.

Numéro de contrat/d'adhésion _____	Nom Co-Souscripteur/Co-Adhérent _____	Paraphe(s)
Nom Souscripteur/Adhérent _____	Prénom du Co-Souscripteur/Co-Adhérent _____	
Prénom Souscripteur/Adhérent _____	Date de naissance [][][][][][][][][]	
Date de naissance [][][][][][][][][]		

Ce document fait partie intégrante d'un ensemble de 4 pages dont la 4^{ème} page comporte la signature du (des) Souscripteur(s)/de l' (des) Adhérent(s). L'ensemble du document a été réalisé et complété en une version, imprimée et remise en trois exemplaires identiques.

Exemplaire 1 : Assureur - Exemplaire 2 : Souscripteur/Adhérent



Toutes autres clauses demeurant inchangées, le présent avenant relatif à la mise en place d'un nouveau fonds en euros, le fonds Netissima fait partie intégrante de la Note/Notice d'information valant Conditions générales de votre/du contrat.

Veuillez retourner à Generali Vie (TSA 70007 - 75447 Paris Cedex 09) un exemplaire du présent avenant, daté et signé, et conserver le troisième exemplaire.

Signature(s)

Le Souscripteur/Adhérent reconnaît avoir reçu et pris connaissance du présent avenant relatif à la mise en place d'un nouveau fonds en euros, le fonds Netissima et en accepte les termes.

Fait à _____,

le

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Signature
du Souscripteur/Adhérent

Signature
du Co-souscripteur/Co-adhérent

Information sur la protection des données personnelles

Les données à caractère personnel recueillies dans le cadre de cette opération font l'objet d'un traitement dont le responsable est Generali Vie. Le traitement des données a pour finalité de satisfaire à la demande du Souscripteur/de l'Adhérent et de permettre la réalisation de mesures précontractuelles, d'actes de souscription/d'adhésion, de gestion et d'exécution ultérieure du contrat/de l'adhésion au contrat y compris de profilage. À ce titre, elles pourront être utilisées à des fins de recouvrement, d'exercice des recours et de gestion des réclamations et contentieux, d'examen, d'appréciation, de contrôle et de surveillance du risque. Ces traitements ont comme base juridique l'exécution du contrat/de l'adhésion au contrat ou de mesures précontractuelles. Ces informations auront également pour finalité la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ainsi que le respect des obligations légales, réglementaires et administratives. Ces traitements ont pour base juridique le respect des obligations légales. Ces informations pourront être utilisées pour des besoins de prospection commerciale y compris de profilage si votre Intermédiaire intervient en qualité d'agent général de Generali Vie. Ces informations pourront être utilisées pour permettre la lutte contre la fraude à l'assurance et à des fins d'études statistiques et actuarielles, ces traitements ont pour base juridique l'intérêt légitime.

Dans les conditions prévues par la réglementation :

Le Souscripteur/L'Adhérent dispose du droit de prendre connaissance des informations le concernant et le cas échéant de demander à les corriger notamment en cas de changement de situation.

Le Souscripteur/L'Adhérent dispose du droit de demander d'effacer ou de limiter l'utilisation de ses données notamment lorsque ces dernières ne sont plus nécessaires.

Le Souscripteur/L'Adhérent dispose du droit de définir des directives relatives au sort de ses données personnelles en cas de décès.

Enfin, le Souscripteur/L'Adhérent peut récupérer les données qu'il a fournies à l'Assureur lorsque ces dernières sont nécessaires au contrat/à l'adhésion ou lorsque le Souscripteur/L'Adhérent a consenti à l'utilisation de ces données.

Le Souscripteur/L'Adhérent peut s'opposer à l'utilisation de ses données personnelles notamment concernant la prospection commerciale.

Le Souscripteur/L'Adhérent peut exercer ces droits sur simple demande après avoir fourni une preuve de son identité à l'adresse suivante : Generali Vie - Conformité - Délégué à la protection des données personnelles - TSA 70100 - 75309 Paris Cedex 09 ou à l'adresse électronique : droitdaces@generali.fr. L'exercice de ces droits est susceptible de rendre impossible l'exécution du contrat/de l'adhésion, dès lors que ces données participent du consentement des parties.

Le Souscripteur/L'Adhérent peut exercer son droit d'accès auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07 dans le cadre des données recueillies pour satisfaire aux obligations des articles L561-5 et L561-6 du Code monétaire et financier dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Le Souscripteur/L'Adhérent peut exercer son droit d'accès auprès du Centre des Impôts dont dépend son domicile s'agissant des informations à caractère personnel liées à son contrat/à son adhésion transmises par l'Assureur à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) pour alimenter le fichier des contrats d'assurance vie (FICOVIE) en application de l'article 1649 ter du Code général des impôts, le Souscripteur/L'Adhérent dispose d'un droit de rectification de ces informations auprès de l'Assureur.

Pour plus d'informations sur le traitement des données du Souscripteur/de l'Adhérent et sur ses droits, Generali Vie l'invite à consulter l'annexe 1 « Information sur le traitement de vos données personnelles »/« Information sur le traitement des données personnelles de l'Adhérent » figurant dans la Note/Notice d'information valant Conditions générales du contrat ou sur le site www.generalivie.fr/donnees-personnelles/information-clientsEP.

Si le Souscripteur/L'Adhérent ne souhaite pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique de la part d'un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle préexistante, il peut s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur le site internet www.bloctel.gouv.fr ou par courrier auprès de l'organisme OPPOSETEL, à l'adresse suivante : Société Opposetel - Service Bloctel - 6 rue Nicolas Siret - 10000 Troyes.

Numéro de contrat/d'adhésion _____
Nom Souscripteur/Adhérent _____
Prénom Souscripteur/Adhérent _____
Date de naissance

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Nom Co-Souscripteur/Co-Adhérent _____
Prénom du Co-Souscripteur/Co-Adhérent _____
Date de naissance

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Ce document fait partie intégrante d'un ensemble de 4 pages dont la 4^{ème} page comporte la signature du (des) Souscripteur(s)/de l' (des) Adhérent(s). L'ensemble du document a été réalisé et complété en une version, imprimée et remise en trois exemplaires identiques.

Exemplaire 1 : Assureur - Exemplaire 2 : Souscripteur/Adhérent



* 0 0 7 1 2 *

4/4

